

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent vingt-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 29 août 2017, à 10 h 5

Président(e) : M. Julio Herráiz España(Espagne)

Le Président (*parle en espagnol*) : Je déclare ouverte la 1427^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, chers collègues, M^{me} Kaspersen, Mesdames et Messieurs, avant de commencer nos travaux, je voudrais souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre collègue, S. E. M. Pedro Luis Pedroso Cuesta, qui vient de prendre ses fonctions de Représentant permanent de Cuba à la Conférence du désarmement. Au nom de mon gouvernement et au nom de la Conférence, je saisis cette occasion pour vous assurer de notre coopération et de notre appui indéfectibles au moment où vous accédez à vos nouvelles fonctions.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux participants au Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement qui, à notre grande satisfaction, comptent parmi eux 18 femmes cette année. Au nom de ma délégation et au nom de toutes les personnes présentes dans cette salle, nous vous félicitons et vous accueillons chaleureusement dans la communauté du désarmement.

Sans plus tarder, je donne la parole à l'Ambassadeur de Cuba.

M. Pedroso Cuesta (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous remercier de vos chaleureuses paroles de bienvenue et aussi de vous assurer de la volonté de ma délégation de coopérer pleinement avec vous et avec les autres États membres de la Conférence du désarmement. Je vous souhaite plein succès dans votre travail de Président de la Conférence.

Qu'il me soit également permis de souscrire aux déclarations faites cette année par le Groupe des 21.

Soixante-douze ans après les terribles attaques contre Hiroshima et Nagasaki, le danger des armes nucléaires demeure latent et menace d'anéantir la race humaine. Dans un contexte international complexe, la communauté internationale a, dans son immense majorité, approuvé l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui est le résultat d'intenses discussions multilatérales. Cet accord, qui fait date, marque un jalon dans l'histoire des Nations Unies sur la voie d'un désarmement général et complet et contribue efficacement à la paix et à la sécurité internationales. Le Traité consacre l'interdiction des armes nucléaires en toutes circonstances en tant que nouvelle règle de droit international. Nous sommes heureux de noter qu'outre qu'il interdit la mise au point, la production, la fabrication, le transfert, la détention et le stockage des armes nucléaires, cet instrument interdit explicitement la menace de l'emploi de ces armes, confirmant ainsi le caractère illicite des doctrines de sécurité qui reposent sur la prétendue dissuasion nucléaire.

Les armes nucléaires sont désormais illégales. Cet instrument institue un cadre juridiquement contraignant pour la destruction et l'élimination totale des armes nucléaires d'une manière transparente, irréversible et vérifiable suivant un calendrier précis. Nous nous félicitons du fait que ce nouvel instrument va au-delà du champ d'application limité du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, lequel n'interdit que l'expérimentation d'armes nucléaires par explosion. Tous les types d'essais sont désormais interdits. Nous tenons également à souligner que le transport comme le financement des armes nucléaires relèvent tous deux également des activités interdites par ce nouvel instrument. Dans le même temps, l'article 4 offre aux États possesseurs d'armes nucléaires plusieurs moyens d'adhérer au Traité. Nous espérons que le caractère flexible, inclusif et non discriminatoire de l'instrument facilitera son universalisation. Cuba engage tous les États à adhérer au Traité afin de permettre son entrée en vigueur dès que possible.

Monsieur le Président, l'élimination totale des armes nucléaires est le seul moyen efficace de garantir que l'humanité n'aura plus jamais à en subir les terribles effets. Le désarmement nucléaire est et doit demeurer la première des priorités en matière de désarmement. Nous croyons que la prochaine Conférence des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) devra prendre en compte les progrès accomplis sur la voie de l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible d'appliquer l'accord relatif à la tenue, en 2012, d'une conférence internationale sur l'établissement, au Moyen-Orient, d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive. Nous espérons que des progrès sur cette question pourront être réalisés lors de la prochaine Conférence d'examen du TNP, en 2019.

Dans le même temps, Cuba tire une grande fierté de ce que la région de l'Amérique latine et des Caraïbes a été la première région densément peuplée du monde à être déclarée zone exempte d'armes nucléaires en vertu du Traité de Tlatelolco, un instrument qui a 50 ans cette année, et aussi la première région à se proclamer zone de paix comme annoncé lors du deuxième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, qui s'est tenu à La Havane en janvier 2014.

Monsieur le Président, le blocage qui paralyse la Conférence du désarmement depuis vingt et un ans menace son existence même. La Conférence est une instance de négociation et non une instance délibérative. Nous sommes favorables à une simplification des méthodes de travail de la Conférence, mais ce n'est pas en modifiant ces méthodes ou le règlement intérieur que nous faciliterons les progrès des négociations. La situation actuelle est imputable au manque de volonté politique de certains des États membres de la Conférence, qui s'efforcent de préserver le statu quo dans le but de servir leurs intérêts nationaux. Il est urgent d'adopter un programme de travail équilibré et complet prenant en compte les considérations et les intérêts des États membres dans le domaine du désarmement, en particulier le caractère prioritaire du désarmement nucléaire.

La Conférence est disposée à négocier simultanément sur plusieurs des questions inscrites à son ordre du jour. Cuba est favorable à l'ouverture de négociations, à la Conférence du désarmement, sur un instrument non discriminatoire, multilatéral et effectivement vérifiable interdisant la production de toutes les matières fissiles de qualité militaire, comprenant une déclaration de tous les stocks de matières fissiles et leur élimination irréversible selon un calendrier concerté, et couvrant également la production future de matières fissiles pour la fabrication d'armes ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Pour positive qu'elle soit, la négociation d'un traité sur ce thème ne suffirait pas en l'absence d'un accord sur le désarmement nucléaire.

Nous considérons la prévention d'une course aux armements dans l'espace comme une priorité, au même titre que la prévention du déploiement d'armes dans l'espace. Le projet de traité que la Russie et la Chine ont présenté à la Conférence cette année offre à cet égard une bonne base pour les discussions et les négociations à venir.

Dans le même ordre d'idées, les États non dotés d'armes nucléaires ont un intérêt légitime à ce que les États dotés de telles armes leur apportent des garanties sans équivoque contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes. Nous appelons de nos vœux la négociation et l'adoption dès que possible d'un instrument universel et juridiquement contraignant sur des garanties de sécurité inconditionnelles. De plus, nous condamnons l'utilisation clandestine et illicite, par des individus, des organisations ou des États, des systèmes informatiques d'autres États dans le but de lancer des attaques contre des pays tiers, compte tenu du fait que de telles attaques risquent potentiellement de provoquer des conflits internationaux. L'emploi des nouvelles technologies de l'information et de la communication doit être pleinement conforme aux buts et principes de la Charte des Nations Unies et au droit international. Le groupe de travail sur la voie à suivre s'est saisi de ces questions. Nous espérons que ces discussions aboutiront à l'adoption d'un programme de travail assorti d'un mandat de négociation au début de la prochaine session de la Conférence, en 2018.

Monsieur le Président, la réunion de haut niveau sur le désarmement nucléaire que l'Assemblée générale a tenue en 2013 a constitué une étape importante vers le développement de l'initiative visant à convoquer, pour la première fois dans l'histoire des Nations Unies, une conférence internationale de haut niveau sur le désarmement nucléaire chargée d'examiner les progrès accomplis dans ce domaine, conférence qui se tiendra au plus tard en 2018 et dont nous espérons qu'elle sera un succès et qu'elle bénéficiera de l'appui de tous ceux qui sont attachés à la paix et au désarmement nucléaire. La conférence devrait faire le point sur les progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif tant désiré de l'avènement d'un monde sans armes nucléaires et contribuer à l'instauration de la paix et du développement durable au service de tous nos peuples. J'invite par ailleurs tous les États à commémorer la Journée internationale pour l'élimination des armes nucléaires, le 26 septembre.

Je conclurai par une citation très pertinente du chef historique de la révolution cubaine, Fidel Castro Ruz, qui a déclaré, en octobre 2010 : « Les peuples ont le devoir d'exiger de leurs dirigeants politiques le droit de vivre. Lorsque la vie de l'humanité, d'un peuple ou de nos bien-aimés est en danger, personne ne peut s'offrir le luxe de rester indifférent ou de perdre une minute avant d'exiger que ce droit soit respecté. Demain, il sera trop tard. Dans une guerre nucléaire, le prix à payer serait tout simplement la survie de l'humanité. Proclamons avec courage que toutes les armes, qu'elles soient nucléaires ou classiques et, plus généralement, que tout ce qui sert à faire la guerre, doivent disparaître. ».

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de Cuba de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

Je voudrais à présent vous dire comment j'entends procéder pour conduire nos travaux de ce matin. En premier lieu, nous soumettrons à la Conférence pour décision le projet de rapport du groupe de travail sur la voie à suivre, après quoi je donnerai la parole aux délégations qui souhaiteront s'exprimer à l'occasion de la présente séance plénière formelle. Si nous avons le temps, je propose que nous nous retrouvions en séance plénière informelle, peut-être cet après-midi, afin de poursuivre nos travaux sur le projet de rapport de la Conférence du désarmement.

Chers collègues, le secrétariat a déjà distribué un document réunissant l'ensemble des observations reçues avant la clôture de la séance du vendredi 25 août 2017. Depuis, nous avons reçu les observations écrites d'une autre délégation, lesquelles n'apparaissent pas dans ce document puisqu'elles n'ont été envoyées que lundi après-midi. J'invite néanmoins la délégation en question à présenter ces observations au cours de notre débat de ce matin. Dans le même temps, je voudrais remercier toutes les délégations pour leurs observations et leurs propositions utiles et constructives.

Toutes les délégations devraient être en possession d'un exemplaire du rapport du groupe de travail sur la voie à suivre, qui porte la cote CD/WP.601/Rev.1. Conformément au paragraphe 7 de la décision contenue dans le document CD/2090, le Président du groupe de travail, l'Ambassadeur Lynn, du Myanmar, a soumis à la présidence le rapport final du groupe de travail pour qu'il puisse être examiné et adopté par la Conférence conformément à son règlement intérieur. Le contenu du rapport a été abondamment débattu par le groupe de travail, qui est parvenu à un consensus sur la version dont vous êtes actuellement saisis. Je vous propose donc de soumettre le projet de rapport à la Conférence pour adoption dès ce matin.

La Conférence doit examiner ce texte, et j'invite par conséquent les délégations qui auraient des observations à formuler à prendre la parole maintenant.

Je donne la parole à la délégation indienne.

M. Gill (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, qu'il me soit également permis de souhaiter la bienvenue à notre collègue cubain et de le remercier pour son excellente allocution d'aujourd'hui.

Nous sommes sur le point de prendre une décision sur le projet de rapport final du groupe de travail sur la voie à suivre. Il y a une erreur typographique au paragraphe 3, et avant d'adopter ce document, nous pourrions peut-être décider de supprimer le « a » en trop à la première ligne.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur de l'Inde pour ses observations, dont nous prenons bonne note. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à propos du rapport du groupe de travail ? Cela ne semble pas être le cas. Puisqu'il ne semble pas y avoir d'objection, puis-je considérer que le rapport est adopté ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je passe maintenant à la liste des orateurs pour aujourd'hui. Nous trouvons en tête de cette liste la délégation biélorussienne.

M. Ovsyanko (Biélorus) (*parle en russe*) : Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement à un moment aussi crucial, alors que nous faisons le bilan de ses travaux en 2017. Je souhaite plein succès à votre délégation et vous assure de notre appui indéfectible.

La République du Bélarus pense que, comme par le passé, les questions hautement prioritaires pour cette instance de négociation sont les quatre points de son ordre du jour. Nous sommes de l'avis que la Conférence ne pourra commencer à travailler dans les autres domaines que lorsque ces questions clefs auront été résolues. Dans le même temps, l'examen des points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour, auquel a procédé le groupe de travail sur la voie à suivre sous la coordination de l'Ambassadeur du Bélarus, Yury Ambrazevich, a montré que beaucoup de délégations souhaitaient que la Conférence se saisisse des questions se rapportant aux nouvelles menaces et aux nouveaux défis, telles que les cyberarmes, les systèmes d'armes létaux autonomes, la militarisation de l'intelligence artificielle et la nécessité d'empêcher les groupes terroristes de mettre la main sur des armes de destruction massive.

Le progrès scientifique et technique, les avancées de la robotique et l'apparition de vecteurs et de moyens d'action de plus en plus perfectionnés, associés aux conséquences de l'emploi d'armes de destruction massive et au rôle croissant joué par les acteurs non étatiques, sont autant de facteurs qui ne font que mettre en évidence la nécessité d'avoir des discussions de fond sur les points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour de façon à déceler les lacunes juridiques éventuelles et à y remédier. Dans ce contexte, nous regrettons que la Conférence n'ait pas été en mesure de parvenir à un consensus lors des discussions thématiques qu'elle a consacrées à ces questions au cours des séances plénières formelles ou informelles séparées qu'elle a tenues.

Je voudrais cependant, dans le cadre de mon intervention et tout en insistant sur le caractère éminemment actuel de cette question, demander aux personnalités invitées par ma délégation, M. Pavel Podvig, de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), et M. Jean-Marc Rickli, du Centre de politique de sécurité de Genève, de partager avec la Conférence leur point de vue sur la façon dont le progrès scientifique et technique influe sur la stabilité stratégique. Avec votre permission, Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord donner la parole à M. Pavel Podvig, de l'UNIDIR, qui va nous parler de l'amélioration des vecteurs.

M. Podvig (Bélarus) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie sincèrement de m'avoir donné l'occasion d'être présent ici aujourd'hui et de faire cette brève intervention au sujet des vecteurs perfectionnés et du désarmement nucléaire. À strictement parler, les systèmes dont il sera question aujourd'hui ne sont pas des armes de destruction massive. Cependant, le sujet est particulièrement pertinent au regard des efforts visant à réduire les arsenaux nucléaires ou à progresser vers l'élimination totale de ces armes.

Je crois que chacun s'accorde pour dire que le désarmement nucléaire ne sera pas possible sans un certain niveau de contrôle sur les vecteurs et, en fait, jusqu'à présent, les efforts de maîtrise des armements ont toujours principalement porté sur les vecteurs. Donc, les armes sont, certes, importantes, mais les vecteurs le sont tout autant. Chacun le comprend, le fait pour un État de se doter des moyens de fabriquer une arme nucléaire est une chose, mais le fait pour ce même État de disposer d'un missile balistique intercontinental ou d'un autre vecteur capable d'acheminer cette arme vers une cible donnée est une chose complètement différente.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler les événements récents au cours desquels la question des vecteurs a été au cœur de l'actualité. Il importe également de comprendre qu'au fur et à mesure que les capacités des vecteurs évoluent et se perfectionnent, par exemple du point de vue de leur précision, un nouveau type d'arme nucléaire ou d'arme de destruction massive d'emploi plus aisé risque d'apparaître. Nous devons par conséquent nous intéresser de très près aux évolutions dans ce domaine.

Je crois qu'on a souvent tendance à croire, à tort, que des moyens perfectionnés pourraient faire en sorte que les armes redeviennent classiques, mais avec la précision en plus. En réalité, dans pratiquement tous les cas, une fois qu'une nouvelle capacité apparaît, on cherche à l'employer dans le cadre d'une application nucléaire, car si l'on dispose d'un système plus précis, d'un missile plus précis, on commence à imaginer les effets qu'une ogive nucléaire embarquée sur un tel missile pourrait produire et le potentiel militaire supplémentaire qui pourrait en découler.

Je voudrais plus particulièrement appeler votre attention aujourd'hui sur un système particulier, à savoir les fameuses armes hypersoniques ou, plus précisément, les planneurs hypersoniques. L'idée est d'utiliser un missile balistique pour transporter une charge, mais au lieu de lancer l'ogive suivant une trajectoire balistique, ce que permettent pratiquement tous les missiles intercontinentaux d'aujourd'hui, on la fait rentrer dans l'atmosphère et rebondir dessus, pour ainsi dire. Ainsi, le missile ne quitte jamais réellement l'atmosphère, mais il peut tout de même avoir un rayon d'action identique ou comparable. Certains croient, ou prétendent, que ce type de vol apporte des avantages militaires. Certains affirment, par exemple, qu'il devient possible de transporter des charges plus importantes, de réduire le temps de vol et, enfin et surtout, de vaincre les systèmes de défense antimissiles.

Cette technologie n'est pas entièrement nouvelle. Certains ont travaillé sur ce type de planneur hypersonique il y a plus de trente ans, et je crois qu'on peut remonter encore plus loin dans le temps. Néanmoins, depuis quelques années, on assiste à une intensification de ces travaux et un certain nombre de pays travaillent sur cette technologie, du moins à en croire les tests qui ont été montrés. Nous savons que les États-Unis travaillent sur les planneurs hypersoniques, au même titre que la Russie et la Chine. Certains États décrivent leurs programmes sous des angles différents. Ainsi, aux États-Unis, le programme est étroitement lié à l'idée de pouvoir frapper rapidement n'importe où dans le monde, d'être capable de frapper n'importe quelle cible avec une grande précision et dans un délai très bref. En Russie, le programme semble avant tout s'inscrire dans un effort visant à développer les moyens d'éviter ou de contrer les systèmes de défense antimissile et de frapper de façon limitée, là encore avec rapidité et précision, mais l'idée est surtout d'échapper aux systèmes de défense antimissile. Nous ne savons pas grand-chose de la Chine, mais il est probable que son programme associe à la fois la possibilité de frapper n'importe où dans le monde et la capacité de pénétrer les systèmes de défense antimissile.

Quel est donc le problème ? En premier lieu, il faut comprendre – et des recherches ont été menées dans ce domaine – que l'élément clef de ces systèmes, à savoir la capacité de frapper rapidement, accentuerait les pressions exercées sur les systèmes de commandement et de contrôle existants, lesquels seraient déjà durement mis à l'épreuve en cas de crise. On peut imaginer qu'un tel système serait utilisé en cas de crise et que le risque de mauvais calcul en serait considérablement renforcé. Or, nous n'avons observé aucune mesure pratique tendant à traiter cet aspect particulier du problème.

En deuxième lieu, même si nous ne savons pas aujourd'hui si un État prévoit de rendre ce système de vecteur nucléaire, la possibilité existe bel et bien. À ce jour, seuls les États-Unis ont pris l'engagement de renoncer à l'option nucléaire, mais il s'agit d'une contrainte librement acceptée par un État et aucun autre État n'a fait de même. Rien, que ce soit en droit ou dans le système international, ne les empêcherait d'équiper ce système de vecteurs d'armes nucléaires.

En troisième lieu – et je crois que c'est un autre point important – ces systèmes ne sont limités par aucun accord de maîtrise des armements. Le principal accord de maîtrise des armements nucléaires dont nous disposons aujourd'hui, le nouveau Traité START conclu par les États-Unis et la Russie, impose des limites aux missiles balistiques intercontinentaux mais, par définition, ces planneurs hypersoniques ne sont pas des missiles balistiques intercontinentaux car ils n'empruntent pas la trajectoire balistique. Ils pourraient donc, du moins en théorie, offrir un moyen de contourner les limites imposées par le nouveau Traité START, et la situation serait exactement la même si un autre traité devait lui succéder. J'ai le sentiment que nous n'allons pas voir des milliers de ces planneurs hypersoniques, pas même des centaines. Pour moi, il s'agit en effet, au mieux, d'une technologie de niche. En revanche, il est certain que l'existence de ces systèmes et le fait qu'ils n'entrent pas dans le champ d'application de l'actuel régime de maîtrise des armements compliquerait la conclusion de tout nouvel accord sur de nouvelles réductions des arsenaux nucléaires.

Cela m'amène au thème de mon intervention : même si nous ne pouvons pas prévoir et prédire avec certitude quelles seront les conséquences de certaines technologies, nous pouvons, à coup sûr, prendre des mesures pour réglementer ces technologies et faire en sorte qu'elles n'échappent pas au régime de maîtrise des armements existant.

M. Ovsyanko (Biélarus) (*parle en russe*) : Je remercie M. Podvig pour son exposé intéressant et j'invite à présent notre autre invité, M. Jean-Marc Rickli, à nous parler des effets de la militarisation de l'intelligence artificielle sur la stabilité stratégique.

Je tiens à souligner que nos deux invités s'expriment au nom de leur organisation respective et qu'ils ne prennent la parole sous la bannière biélorussienne que parce que la Conférence n'est malheureusement pas parvenue à un consensus pour les inviter d'une autre manière.

Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, des étudiants participant au Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement sont présents parmi nous aujourd'hui, et je crois que nous avons là un bon moyen de leur montrer ce qu'est une « navette diplomatique ».

M. Rickli (Biélarus) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vais traiter la question des effets des systèmes d'armes autonomes sur la sécurité internationale. J'aimerais souligner que le point de vue que je vais exposer n'engage que moi et n'est ni celui de mon institution, le Centre de politique de sécurité de Genève, ni celui de la Mission du Biélarus.

Le thème de la sécurité internationale et des armes autonomes est très vaste. Mon intervention se limitera aux effets observables ou potentiels de ces armes sur la stabilité stratégique. Tout d'abord, il me faut définir ce qu'est l'intelligence artificielle. Le terme n'est pas nouveau. Il est apparu dans les années 1950, lorsque des informaticiens l'ont adopté à la Conférence de Dartmouth en 1956. Comme l'a expliqué l'un des pionniers de l'intelligence artificielle (IA), celle-ci désigne la capacité de faire qu'une machine se comporte d'une manière que l'on qualifierait d'intelligente si le même comportement était le fait d'un être humain. En d'autres termes, il s'agit de la capacité d'un système informatique d'accomplir des tâches qui font normalement appel à l'intelligence humaine. Pendant très longtemps, l'IA n'a pas été prise au sérieux. Sergey Brin, le cofondateur de Google, a dit récemment : « Je ne me suis pas du tout intéressé à l'IA. Quand je faisais mes études d'informatique dans les années 1990, tout le monde savait que l'IA ne marchait pas. ». Maintenant, Brin dit que l'IA est présente dans chacun des principaux projets de Google, « de la fonction de recherche aux photos en passant par la publicité, dans tout ce que nous faisons. La révolution qui repose sur les réseaux neuronaux profonds est allée très loin. Cela m'a vraiment surpris et, pourtant, elle se déroulait sous mes yeux ».

Si le développement de l'IA est surprenant pour des spécialistes du domaine, je vous laisse imaginer à quel point cela peut être déstabilisant pour un responsable politique.

Deux évolutions technologiques ont projeté l'IA au premier plan. La première a trait à la miniaturisation des transistors. Les transistors actuels mesurent 14 nanomètres, soit 1 000 fois moins que le diamètre d'un cheveu. C'est grâce à cette miniaturisation que la puissance de calcul des ordinateurs a pu doubler tous les dix-huit mois ; c'est ce que l'on appelle la loi de Moore. Deuxièmement, le nombre de données générées chaque jour a explosé. On estime que nous produisons à l'heure actuelle 2,5 exaoctets de données par jour, soit l'équivalent de 250 000 bibliothèques du Congrès. D'ici à 2020, dans trois ans, du fait du développement de l'Internet des objets, il pourra y avoir 25 milliards d'appareils connectés, ce qui représentera 44 zettaoctets d'information. Cela ne vous dit certainement pas grand-chose, mais cela représente 5 200 gigaoctets par personne, soit 52 kilomètres de rayonnages de livres, pour donner une image.

Ainsi, l'augmentation de la puissance de calcul des ordinateurs et le développement des données ont, ensemble, permis de réaliser des avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle, notamment grâce à l'application des techniques d'apprentissage machine, comme l'apprentissage profond. L'apprentissage profond s'appuie sur une catégorie d'algorithmes d'apprentissage machine inspirée par nos connaissances de la biologie du cerveau. Il traite des données provenant de différentes couches du réseau neuronal d'où l'information est extraite à chaque étape. Les avancées réalisées dans cette technique ont par exemple permis, en 2015, à Baidu, Microsoft et Google de gérer des millions d'images avec un taux d'erreur inférieur à 5 %, soit un taux considéré comme le taux d'erreur humaine. Cela est d'autant plus remarquable qu'en 2010, le taux d'erreur des algorithmes était de 28,2 % et qu'il est tombé à 2,7 % cette année. Donc, si vous avez des

enfants qui souhaitent devenir radiologues, il vaut mieux les en dissuader car de nos jours, une machine parvient bien mieux qu'un être humain à analyser les IRM et les radiographies, par exemple.

La montée en puissance de l'apprentissage profond et de l'IA l'année dernière a permis à Google Deepmind de devenir le deuxième meilleur joueur de Go. Ce jeu est considéré comme étant le jeu de plateau le plus complexe, car il comporte plus de combinaisons qu'il n'y a d'atomes dans l'univers. Cette année a été marquée par une autre avancée avec Libratus, un algorithme mis au point par l'Université Carnegie Mellon, qui a battu quatre des meilleurs joueurs de Texas Hold'em poker. L'algorithme a joué plus de 150 000 mains et a fini par gagner 1,8 million de dollars. Le joueur humain qui a le perdu la somme la plus faible a perdu 80 000 dollars et celui qui a perdu le plus d'argent a perdu 900 000 dollars.

Pourquoi s'agit-il d'une avancée ? Parce que, contrairement à Deep Blue, qui a été conçu dans les années 1990 pour battre Kasparov aux échecs grâce à une force de calcul brute lui permettant d'évaluer des millions de combinaisons, les algorithmes actuels apprennent. Ce sont des cadres généraux qui peuvent s'appliquer à différents domaines. AlphaGo, l'algorithme mis au point par Google, a été utilisé deux mois plus tard pour gérer la consommation électrique de la compagnie ; cela s'est traduit par une économie d'énergie de 15 %, ce qui est énorme pour une entreprise comme Google.

Libratus, contrairement à AlphaGo, est parti de rien car, à l'inverse des échecs, le poker est un jeu dont les informations sont incomplètes, en raison de la possibilité de bluffer. Un joueur guidé par l'intelligence artificielle doit introduire de l'aléa dans son jeu pour que les autres joueurs ne sachent pas s'il bluffe ou non. Il n'existe pas de coup optimal. C'est parce qu'une machine a désormais la capacité de déjouer les ruses d'un être humain que Libratus marque un tournant dans l'intelligence artificielle. De plus, des algorithmes comme celui de Libratus pourront jouer un rôle dans tous les domaines, du commerce à la cybersécurité et, bien sûr, à la guerre.

Ceci m'amène à parler de la militarisation de l'intelligence artificielle, qui consiste à accroître l'autonomie des systèmes d'armes. L'autonomie est la capacité d'un système de concevoir plusieurs lignes d'action et à en choisir une de manière indépendante afin d'atteindre des objectifs en se fondant sur ses connaissances et sur sa compréhension du monde, de lui-même et de la situation.

Il existe deux catégories de systèmes autonomes : les systèmes autonomes au repos et les systèmes en mouvement. Alors que les premiers ont une action virtuelle, comme les logiciels, les seconds (l'autonomie en mouvement) évoluent dans le monde réel, comme les robots ou les véhicules autonomes. Pour que les systèmes autonomes en mouvement soient véritablement autonomes, ils doivent remplir trois fonctions : se déplacer de manière autonome vers des lieux déterminés ; sélectionner des cibles et tirer sur elles ; et s'assigner des objectifs et/ou les modifier en fonction de l'observation de l'environnement et des échanges avec d'autres agents.

Dans une étude récente, Heather Roff et Richard Moyes, du Programme pour la sécurité mondiale de l'Université publique d'Arizona, ont répertorié 256 systèmes présentant certaines fonctions des systèmes d'armes autonomes. L'étude montre que les fonctions liées à la mobilité, comme le guidage et la navigation, sont celles qui se sont développées le plus, dans la mesure où ce sont les plus anciennes. Les techniques d'acquisition et d'identification des cibles viennent ensuite, car elles constituent la composante essentielle des systèmes offensifs rapides, notamment des missiles air-air. Les techniques d'auto-engagement, comme la discrimination et la reconnaissance de l'image cible sont les plus récentes. Comme le disent à juste titre Roff et Moyes, la combinaison de la discrimination de la cible, et de la reconnaissance de celle-ci marque une nouvelle étape dans l'autonomie, dans laquelle l'arme n'est pas dirigée vers une cible précise, mais vers un ensemble de cibles potentielles et attend dans la zone d'engagement jusqu'à ce qu'une cible appropriée soit détectée. Il s'agit d'un pas supplémentaire vers des systèmes offensifs autonomes ; d'où cette réflexion sur les effets de ces armes sur la stabilité stratégique. La stabilité stratégique décrit la situation dans laquelle deux adversaires potentiels reconnaissent qu'ils n'auraient rien à gagner à engager un conflit l'un avec l'autre. Ni simple ni statique, elle doit être considérée de manière générale comme le produit d'une dissuasion efficace.

La dissuasion peut être définie de manière plus générale comme l'adoption durable d'un dispositif tel que la partie adverse ne sera pas tentée de s'en prendre aux intérêts vitaux de son adversaire. Pendant la guerre froide, la destruction mutuelle assurée en cas de réplique à une attaque a justifié cette stratégie défensive. La dissuasion repose par conséquent sur le maintien d'un équilibre entre l'attaque et la défense favorable à la défense. Il en résulte que le conflit et la guerre ont beaucoup plus de risque de survenir lorsque la balance penche en faveur de l'attaque et que la paix et la coopération sont plus probables lorsque c'est la défense qui a le dessus.

Ma théorie est qu'avec le développement des systèmes d'armes autonomes, le seuil d'utilisation de la force va probablement baisser et donc favoriser l'attaque pour deux raisons. Tout d'abord, les États feront probablement preuve de moins de retenue dans l'utilisation de ces armes car leur coût social est réduit par le fait qu'aucune vie humaine ne sera en danger du côté de l'assaillant, ces systèmes étant très faciles à reproduire. Ensuite, le caractère offensif de ces armes est renforcé par leur utilisation tactique probable, qui se fonde sur l'essaimage. Cette dernière repose sur la saturation et la neutralisation du système de défense de l'adversaire en coordonnant et en synchronisant une série d'attaques concentrées et simultanées. Ces tactiques visent à annuler l'avantage de tout dispositif de défense. L'année dernière, en octobre 2016, le Département de la défense des États-Unis a mené une expérience au cours de laquelle 103 microdrones Perdix ont été largués depuis un avion de combat F/A-18 et se sont vus assigner quatre objectifs. Les drones partageaient un cerveau commun pour la prise de décisions et ajustaient leur comportement à celui des autres, comme des essaims dans la nature. Ils ont décidé collectivement que leur mission était accomplie et se sont dirigés vers la mission suivante, qu'ils ont exécutée sans aucune intervention humaine.

En février dernier, deux équipes de l'Institut de recherche du Georgia Tech et de la Naval Postgraduate School des États-Unis ont lancé deux essaims de drones autonomes l'un contre l'autre. C'est le premier exemple d'un engagement en direct entre des essaims de véhicules aériens sans pilote. Trois jours plus tard, la Chine a établi un record du monde en mettant en scène une formation de 1 000 drones pour un spectacle aérien à Guangzhou.

Avec l'utilisation d'essaims de systèmes d'armes autonomes, il est très probable que l'équilibre attaque-défense penchera en faveur de l'attaque. La dissuasion ne sera plus alors la manière la plus efficace de garantir l'intégrité territoriale. Dans un contexte international qui préfère l'attaque, la meilleure stratégie pour contrer l'usage offensif de la force est celle qui consiste à frapper en premier.

Il s'ensuit que les stratégies d'anticipation ont toutes les chances de devenir la norme si les systèmes d'armes autonomes deviennent les armes de prédilection à l'avenir. Frapper en premier avant d'être attaqué apportera un avantage stratégique. Cependant, le concept d'attaque préventive est une violation claire du régime international actuel relatif à l'emploi de la force. Une autre conséquence de la préférence accordée à l'attaque est le déclenchement très probable d'une course internationale aux armements.

Comme je l'ai dit, la capacité de frapper en premier représente un avantage stratégique. Pour empêcher l'adversaire de faire de même, il est très probable que les États investiront dans la technologie des systèmes d'armes autonomes et qu'ils chercheront à l'améliorer, risquant par là de déclencher une course aux armements. Nous pouvons déjà observer cette dynamique à l'œuvre. L'année dernière, le Defense Science Board du Département de la défense des États-Unis a publié sa première étude sur les systèmes autonomes, dont l'une des conclusions était que les États-Unis devaient impérativement passer rapidement des systèmes autonomes à des systèmes capables de combattre s'ils voulaient conserver l'avantage sur le plan militaire. C'est la logique qui a été ensuite adoptée par la Chine, la Russie et d'autres puissances.

On peut donc dire que les États sont déjà engagés dans une course aux armements. Mais si l'on examine l'évolution de la technologie des drones, par exemple, on s'aperçoit qu'elle peut proliférer parmi les acteurs non étatiques parce qu'elle est facile à reproduire, étant donné qu'il ne s'agit que de lignes de code. Des batailles récentes ont démontré que l'État islamique avait très largement utilisé des drones armés de grenades, par exemple pendant la bataille de Mossoul, où ces drones ont tué en une semaine plus de 30 soldats

iraquiens. Une entreprise américaine a diffusé il y a deux semaines une vidéo promotionnelle annonçant la commercialisation prochaine d'un quadricoptère équipé d'une mitrailleuse et d'un fusil d'assaut.

Par conséquent, pour conclure, les effets des systèmes d'armes autonomes sur la sécurité internationale pourraient être très déstabilisateurs pour le système international, soit parce qu'ils risquent de fragiliser l'équilibre stratégique en privilégiant des postures de défense basées sur l'attaque et sur des stratégies d'anticipation, soit parce que cette technologie pourrait être utilisée au-delà des limites prévues si elle tombait entre les mains d'acteurs non étatiques ou d'organisations terroristes, ce qui a toutes les chances de se produire compte tenu de sa nature même.

M. Ovsyanko (Biélorus) (*parle en russe*) : Je voudrais remercier M. Rickli, qui a tiré profit de l'invitation du Biélorus pour exposer à la Conférence du désarmement la position du Centre de politique de sécurité de Genève.

Pour poursuivre l'intervention au nom de mon pays, j'aimerais signaler que les questions examinées par la Conférence au titre des points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour prennent de plus en plus d'importance. Nous l'avons entendu aujourd'hui, notamment de la part de représentants de la communauté scientifique.

La délégation biélorussienne aimerait appeler l'attention de la communauté internationale sur cette question et poursuivre le débat, au sein de la Conférence et en dehors, sur les éventuelles menaces, les carences juridiques et les moyens d'action. Soucieux d'améliorer les procédures internationalement reconnues qui permettent de suivre la mise au point éventuelle de nouveaux types d'armes de destruction massives et de créer les conditions nécessaires à l'élaboration de recommandations visant à ce que soient prises en compte les types d'armes de destruction massive qui pourraient être développées, le Biélorus présente régulièrement un projet de résolution intitulé : « Interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive : rapport de la Conférence du désarmement ». Ce projet est présenté tous les trois ans et le Biélorus a décidé de le présenter à nouveau à la soixante-douzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, aux fins de son examen par la Première Commission. Le projet a été communiqué au secrétariat et on peut en obtenir un exemplaire dans cette salle.

La résolution vise à promouvoir la prévention d'une course aux armements et la mise en place d'un mécanisme de désarmement pouvant être invoqué en cas de besoin. Elle incarne l'engagement politique des États membres et confirme leur résolution à éviter l'apparition de nouveaux types d'armes de destruction massive. Le document réclame l'adoption d'un mécanisme de préparation à l'intervention afin de pouvoir prendre des mesures dans le cadre de la Conférence pour suivre la situation et élaborer des recommandations sur des négociations spécifiques relatives à de nouveaux types d'armes de destruction massive.

En outre, la résolution complète les textes existants, notamment la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité de l'ONU. Le projet de résolution garantit la continuité et n'a subi aucune modification autre que des améliorations techniques mineures.

La résolution précédente, la résolution 69/27 de l'Assemblée générale, a été adoptée à une écrasante majorité par l'Assemblée générale des Nations Unies. Nous sommes convaincus que la situation internationale actuelle, les menaces croissantes et la nécessité d'y faire face ainsi que le fait que la résolution est le produit d'un compromis, permettront son adoption par consensus à la prochaine session de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation biélorussienne de sa déclaration et je donne la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

M. Han Tae-song (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous assurer du plein appui de ma délégation.

Je souhaite également une chaleureuse bienvenue à la Conférence du désarmement à mon collègue, l'Ambassadeur et Représentant permanent de Cuba.

La Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale dans le domaine du désarmement. La République populaire démocratique de Corée attache une grande importance au rôle de la Conférence et reste fermement déterminée à ce qu'elle puisse fonctionner de manière efficace pour atteindre son objectif final.

Il est regrettable que malgré les efforts constants déployés par ses États membres pour la faire sortir de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis longtemps, nous n'ayons encore observé aucun résultat concret, contrairement aux attentes des membres de la Conférence et de la communauté internationale. Les membres de la Conférence sont donc plus que jamais appelés à unir leurs efforts pour que la Conférence reprenne ses travaux sur la base d'une approche concertée et non discriminatoire prenant en compte les intérêts de tous les États membres.

Nous espérons que la Conférence reprendra ses travaux de fond et conviendra d'un programme de travail complet et équilibré dans lequel les questions centrales seront traitées sur un pied d'égalité et conformément au règlement intérieur de la Conférence, afin que celle-ci puisse rester crédible et répondre aux attentes élevées de la communauté internationale.

Monsieur le Président, le problème nucléaire de la péninsule coréenne est le fruit d'années d'une politique hostile et de menaces nucléaires contre la République populaire démocratique de Corée. La politique hostile que les États-Unis entretiennent depuis longtemps contre mon pays et les menaces nucléaires toujours plus fortes qu'ils exercent à son encontre n'ont laissé à la République populaire démocratique de Corée d'autre choix que de se doter d'une capacité de dissuasion nucléaire et de la renforcer pour faire face à des menaces si graves. L'acquisition d'une force de dissuasion nucléaire par la République populaire démocratique de Corée est une mesure de légitime défense amplement justifiée pour protéger la souveraineté du pays et son droit d'exister en dépit de la politique hostile des États-Unis et des menaces nucléaires dont elle fait l'objet depuis plus d'un demi-siècle.

L'autre jour, le Représentant des États-Unis à la Conférence a désigné la République populaire démocratique de Corée lorsqu'il a avancé que le refus de son pays d'adhérer au Traité d'interdiction des armes nucléaires qui venait d'être adopté était dû aux mesures de légitime défense de la République populaire démocratique de Corée. Ce sophisme s'apparente au dicton qui dit que c'est le voleur qui crie « au voleur ! ». Cette décision fallacieuse rappelle de manière brutale la propagande nazie qui tablait sur le fait que les gens finissent par croire un mensonge si on le leur répète suffisamment souvent. Ce qui est plus alarmant, c'est que le Président des États-Unis a prononcé récemment des paroles belliqueuses, que je cite : « S'il doit y avoir une guerre, ce sera ici, dans la péninsule coréenne. Si 1 000 personnes vont mourir, ce sera là-bas. ». Cette déclaration prouve clairement, à elle seule, qui souhaite la paix et la justice et qui est le principal déstabilisateur de la paix et cherche la catastrophe nucléaire. Il est indéniable que les États-Unis portent les tensions dans la péninsule coréenne jusqu'à l'extrême en déployant d'énormes moyens stratégiques autour de la péninsule afin de réaliser une série d'exercices de guerre nucléaire et de continuer à exercer leur chantage et à brandir la menace nucléaire comme ils le font depuis plus d'un demi-siècle.

Les exercices militaires conjoints menés chaque année en Corée du Sud sont provocateurs et agressifs par nature, mettent en péril la sécurité régionale et la paix mondiale et risquent de déclencher une guerre nucléaire dans la péninsule coréenne. Les exercices militaires menés conjointement par les États-Unis et la Corée du Sud sur fond de tensions croissantes sur la péninsule coréenne et au mépris des vives mises en garde de la République populaire démocratique de Corée ne sont en réalité qu'un acte fanatique consistant à jeter de l'huile sur le feu. Bien que les États-Unis et la Corée du Sud présentent les exercices militaires comme un événement annuel axé sur la défense, il s'agit clairement de préparatifs de guerre dont le but est d'organiser une attaque préventive contre mon pays. Étant donné que la guerre menacerait gravement la paix et la sécurité, la République populaire démocratique de Corée a demandé la semaine dernière au Conseil de sécurité de l'ONU de se saisir d'urgence de la question des exercices militaires conjoints.

En mars dernier, mon pays a aussi instamment demandé au Conseil de sécurité d'organiser une réunion d'urgence pour discuter des exercices militaires conjoints entre les États-Unis et la Corée du Sud. Si le Conseil de sécurité ignore une fois encore la demande de la République populaire démocratique de Corée, cela prouvera clairement qu'il a cessé d'être l'organe qui assume la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale pour devenir un instrument politique au service des États-Unis.

Monsieur le Président, maintenant que les États-Unis ont ouvertement déclaré leurs intentions hostiles à l'égard de la République populaire démocratique de Corée en effectuant des exercices militaires conjoints agressifs en dépit de ses mises en garde répétées, mon pays est parfaitement fondé à répliquer par des contre-mesures musclées en exerçant son droit à la légitime défense et les États-Unis devraient porter l'entière responsabilité des conséquences catastrophiques qui en découleront. Tant que la politique hostile et les menaces nucléaires des États-Unis se poursuivront, mon pays, la République populaire démocratique de Corée, ne fera jamais de sa dissuasion nucléaire de légitime défense un sujet de négociation et ne reculera pas d'un centimètre sur la route qu'elle a choisie pour renforcer sa puissance nucléaire.

La communauté internationale devrait avoir une bonne compréhension de la situation actuelle dans la péninsule de Corée et adopter une position objective et impartiale afin d'éviter une dégradation de la situation.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne la parole au Représentant du Japon.

M. Takamizawa (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, il y a douze heures à peine, la République populaire démocratique de Corée a lancé un autre missile. Ce missile a survolé Hokkaido, au nord du Japon. Il a parcouru environ 2 700 kilomètres et s'est abîmé dans l'Océan Pacifique, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et au mépris de la demande appuyée formulée par la communauté internationale afin que cessent les provocations, y compris les tirs de missiles balistiques.

Le Gouvernement japonais estime qu'il s'agit là d'une menace d'une gravité sans précédent pour le peuple japonais et pour la sécurité nationale du Japon. En outre, c'est un acte extrêmement dangereux, en particulier pour la sécurité de la navigation et de l'aviation du pays. Cela n'est pas acceptable et le Japon condamne à nouveau la République populaire démocratique de Corée dans les termes les plus vifs. Le Japon continue de renforcer les efforts coordonnés, notamment en demandant une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU sur la question. Nous demandons instamment à la communauté internationale de s'unir pour veiller à la mise en œuvre continue, totale, systématique et effective des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

S'agissant des déclarations sans fondement faites la semaine dernière par la République populaire démocratique de Corée sur la politique de défense du Japon, c'est la République populaire démocratique de Corée qui ne devrait pas utiliser cet argument pour justifier la mise au point d'armes nucléaires et de missiles, laquelle constitue là encore une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Le Japon estime que la communauté internationale doit rester en tout temps saisie de cette question et il contribuera à faire en sorte que la Conférence agisse avec une plus grande énergie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant du Japon de sa déclaration et je donne la parole à la délégation estonienne.

M^{me} Salsa-Audiffren (Estonie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne. L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

La République populaire démocratique de Corée a lancé plusieurs missiles balistiques les 26 et 29 août 2017. L'Union européenne condamne fermement ces actions, qui sont contraires aux obligations qui incombent à la République populaire démocratique de Corée au titre de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et qui constituent une grave menace à la paix et à la sécurité régionales et internationales. La République populaire démocratique de Corée doit immédiatement mettre un terme à tous les tirs

utilisant la technologie des missiles balistiques et abandonner ses programmes nucléaire et balistique de manière complète, vérifiable et irréversible, comme l'exige le Conseil de sécurité. L'Union européenne demande instamment à la République populaire démocratique de Corée de s'abstenir de toute nouvelle provocation susceptible d'accroître les tensions régionales et mondiales et de renouer un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale afin de poursuivre la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne par des moyens pacifiques. L'Union européenne est prête à appuyer ce processus en consultation avec ses principaux partenaires.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de l'Estonie pour sa déclaration et je donne la parole à la délégation allemande.

M. Biontino (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, étant donné que je prends la parole pour la première fois en séance officielle, je souhaite vous féliciter pour votre accession à cette haute fonction et vous assurer du plein appui de ma délégation. Permettez-moi également de souhaiter la bienvenue parmi nous à notre nouveau collègue cubain, l'Ambassadeur Pedroso Cuesta. Je souhaite également exprimer toute notre compassion aux victimes de l'ouragan Harvey aux États-Unis.

L'Allemagne s'associe pleinement à la déclaration qui vient d'être faite par l'Union européenne. Permettez-moi de faire quelques remarques à titre national à l'occasion du dernier essai de missile balistique auquel a procédé la République populaire démocratique de Corée aujourd'hui. L'Allemagne condamne avec la plus grande fermeté le dernier essai de missile de la République populaire démocratique de Corée, qui constitue un acte d'agression inacceptable, viole les résolutions existantes du Conseil de sécurité de l'ONU et menace ouvertement la paix et la sécurité des voisins directs de la Corée du Nord.

Nous nous tenons résolument aux côtés du peuple et du Gouvernement japonais et leur exprimons toute notre solidarité. Nous demandons à la communauté internationale d'appliquer strictement les sanctions existantes afin d'amener la République populaire démocratique de Corée à abandonner ses programmes nucléaire et balistique, lesquels sont proscrits par le droit international.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de l'Allemagne de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole au Représentant de la République de Corée.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous devrions commencer par nous demander si la propagande nazie dont parle le Représentant de la République populaire démocratique de Corée – un terme dont l'emploi est, soit dit en passant, inacceptable dans cette enceinte – n'est pas, en réalité, pratiquée jour après jour par la République populaire démocratique de Corée elle-même. Le fait que la République populaire démocratique de Corée reproduise ce genre de propagande ne justifie rien, ne trompe personne et ne fait que renforcer nos convictions. Il y a en outre un point que le Représentant a omis dans sa déclaration et qui brille d'autant plus par son absence.

Hier soir, ou tôt ce matin heure locale, nous avons reçu des informations selon lesquelles il avait été ordonné aux habitants de la partie nord du Japon d'évacuer la zone, car un missile balistique tiré depuis Pyongyang se dirigeait vers eux. Le missile a survolé le Japon avant de s'abîmer dans le Pacifique Nord. Le Gouvernement de la République de Corée condamne fermement cette énième provocation de la République populaire démocratique de Corée, qui persiste sur cette voie malgré les sévères mises en garde de la communauté internationale. Nous tenons à le répéter une fois de plus, le régime de la République populaire démocratique de Corée doit comprendre clairement et sans équivoque que sa dénucléarisation est le seul moyen de garantir sa sécurité et sa viabilité économique. Au lieu de poursuivre sans vergogne ses provocations inacceptables, la République populaire démocratique de Corée devrait y renoncer et engager sans délai un dialogue en vue de sa dénucléarisation. La République de Corée, nos alliés et l'ensemble de la communauté internationale riposteront fermement à toutes les provocations de la République populaire démocratique de Corée.

La République de Corée se tient pleinement prête à réagir à toute menace faite par la République populaire démocratique de Corée et à protéger sa sécurité nationale et sa population.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation australienne.

M^{me} Wood (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'Australie condamne fermement le dernier tir de missile balistique de la République populaire démocratique de Corée. Le missile a survolé le territoire japonais, faisant peser une menace inacceptable sur la paix et la stabilité dans notre région. Le tir d'essai effectué ce matin représente une grave escalade de la part de Pyongyang. Il s'agit d'un acte de provocation lourd de menaces perpétré par un régime dangereux. Le programme d'armement nucléaire de la Corée du Nord, qui viole de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, se poursuit néanmoins, bien que la communauté internationale ait demandé à plusieurs reprises au régime de cesser ces actions et d'affecter les ressources du pays au bien-être de sa population appauvrie.

L'Australie demande à tous les pays d'appliquer pleinement les résolutions existantes du Conseil de sécurité afin de faire pression sur Pyongyang pour qu'il modifie son comportement. Nous continuerons de collaborer avec nos partenaires pour faire payer au régime un prix si élevé qu'il devra mettre fin à son comportement menaçant et déstabilisateur.

Les manœuvres conjointes, quant à elles, renforcent les activités de défense légitimes menées par la République de Corée et les États-Unis, et l'Australie y participe. Ce sont les menaces persistantes de la Corée du Nord qui continuent d'inquiéter la communauté internationale et de l'unir contre le régime.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de l'Australie de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation kazakhe.

M. Omarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque notre délégation prend la parole pour la première fois depuis le début de votre mandat, permettez-moi de féliciter l'Espagne pour son accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je tiens également à vous assurer du plein appui de notre délégation, en particulier pour la finalisation du rapport annuel de la Conférence.

Monsieur le Président, le Kazakhstan condamne fermement les tirs de missiles balistiques réalisés par la Corée du Nord. Ils sont irresponsables et dangereux et compromettent les efforts collectifs déployés par la communauté internationale pour renforcer la paix et la sécurité régionales et, donc, internationales. Ils violent gravement les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et sont une menace pour la paix. En outre, ils déstabilisent la situation dans la région de l'Asie du Nord-Est ainsi que dans le monde.

La politique irresponsable de la République populaire démocratique de Corée a des répercussions négatives sur le processus mondial de non-prolifération nucléaire et compromet les efforts que nous déployons collectivement pour garantir à notre planète un avenir exempt d'armes nucléaires. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à renoncer à ses ambitions nucléaires au nom de la sécurité et du développement de son peuple, mais aussi pour le bien de l'humanité tout entière.

En ce qui concerne le premier projet de résolution de l'Assemblée générale relatif à l'interdiction de nouveaux types d'armes de destruction massive que le Représentant du Bélarus vient de nous présenter, je voudrais signaler que le Kazakhstan s'est porté coauteur de la résolution précédente (résolution 69/27) et accueille avec satisfaction la présentation du projet de résolution de cette année ; nous sommes prêts à coopérer étroitement dans le cadre de la Première Commission en octobre de cette année.

Permettez-moi également de rappeler la résolution par laquelle l'Assemblée générale a proclamé le 29 août Journée internationale contre les essais nucléaires. Dans cette résolution, qui a été adoptée à l'unanimité, les États membres, le système des Nations Unies, la société civile, les milieux universitaires, les médias et les particuliers ont été invités à célébrer comme il se doit la Journée internationale contre les essais nucléaires, notamment au moyen d'activités éducatives et de campagnes de sensibilisation. À cette

occasion, j'aimerais tous vous inviter à vous joindre à notre manifestation consacrée à la Journée internationale contre les essais nucléaires qui aura lieu aujourd'hui à l'heure du déjeuner, entre 13 h 15 et 14 h 30, dans la salle IX. De petits en-cas seront servis à l'extérieur de la salle à partir de 13 heures. Notre invité spécial dans le cadre de cet événement sera Karipbek Kuyukov, célèbre artiste kazakh et victime des radiations provenant d'un site d'essais nucléaires. Nous espérons que cet événement vous permettra d'entrevoir les souffrances que les essais nucléaires ont causées à notre peuple et au Kazakhstan.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant du Kazakhstan de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la délégation des États-Unis.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je prends la parole pour répondre encore une fois au Représentant de la Corée du Nord. Je serai bref. Il s'agit d'un régime qui continue de violer d'innombrables résolutions du Conseil de sécurité. Il affiche chaque jour un comportement provocateur et dangereux, qui menace non seulement la péninsule coréenne, mais aussi d'autres pays. La communauté internationale l'a déclaré haut et fort : la Corée du Nord doit se conformer aux obligations qui lui incombent et mettre fin à ces comportements dangereux et provocateurs. Tout ce que nous pouvons espérer, c'est qu'elle tiendra compte des conseils et des avertissements de la communauté internationale, et permettez-moi de répéter au Représentant de la Corée du Nord que la détermination des États-Unis à défendre leurs alliés est inébranlable.

J'espère que la Corée du Nord cessera ses provocations et aura de nouveau la volonté de s'engager dans la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Elle est isolée, elle représente une menace pour la paix et la sécurité internationales, et mon pays et, je le sais, un certain nombre d'autres pays représentés dans cette salle, vont continuer d'exiger d'elle qu'elle mette fin à ces provocations et s'engage sur une autre voie. J'en ai terminé.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant des États-Unis de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Italie.

M. Mati (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, en ce qui concerne la République populaire démocratique de Corée, l'Italie s'associe à la déclaration faite par l'Union européenne. Je voudrais me joindre aux délégations qui se sont exprimées avant moi pour affirmer encore une fois avec la plus grande détermination que mon pays condamne fermement le dernier lancement de missile balistique effectué cette nuit par la République populaire démocratique de Corée : il s'agit d'un acte dangereux qui suscite une inquiétude croissante et constitue une nouvelle violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous réaffirmons que le programme nucléaire et balistique de la République populaire démocratique de Corée menace gravement le régime mondial de non-prolifération ainsi que la paix et la sécurité internationales. Par l'adoption de la résolution 2371 (2017), le Conseil de sécurité a envoyé un message sans équivoque à la République populaire démocratique de Corée : la communauté internationale est unie dans sa condamnation des provocations de plus en plus nombreuses de la Corée du Nord et elle est déterminée à faire face à cette menace, qui a franchi un nouveau seuil, en prenant d'autres mesures. Nous réaffirmons que la République populaire démocratique de Corée doit immédiatement abandonner tous ses programmes nucléaires et balistiques de manière complète, vérifiable et irréversible. Nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de réaliser des progrès crédibles en ce qui concerne le respect de ses obligations en matière de dénucléarisation, de manière à rendre possibles des négociations conduisant à une solution pacifique, comme l'a déclaré le Conseil des affaires étrangères de l'Union européenne le 17 juillet.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Italie de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation du Royaume-Uni.

M. Rowland (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais m'associer aux autres orateurs et condamner fermement le dernier tir de missiles illégal effectué par la République populaire démocratique de Corée. Le Royaume-Uni est scandalisé par cette provocation irresponsable. Nous notons que le Conseil de sécurité tiendra cet après-midi une réunion

d'urgence et qu'au début du mois, il a été en mesure de convenir à l'unanimité d'un nouvel ensemble de sanctions à l'encontre de la République populaire démocratique de Corée, ce qui bat en brèche l'idée selon laquelle le Conseil est divisé sur la manière de faire face à cette menace à la sécurité internationale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur du Royaume-Uni de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation suédoise.

M. Makarowski (Suède) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue au nouvel Ambassadeur de Cuba, et aussi d'exprimer ma sympathie et ma solidarité envers les victimes de l'ouragan Harvey aux États-Unis.

Je m'en remets à la déclaration de l'Union européenne, que la Suède appuie pleinement, et je voudrais ajouter quelques brèves remarques à titre national.

Le lancement de plusieurs missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, il y a quelques jours, et le lancement d'un missile qui, ce matin, a survolé le territoire japonais, sont des violations flagrantes de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Il est fort probable que ces lancements exacerbent davantage les tensions dans la région. Comme l'a déclaré le Conseil de sécurité à plusieurs reprises, ces actes constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales. La République populaire démocratique de Corée doit abandonner sans délai toutes ses activités liées aux armes nucléaires et aux missiles balistiques et respecter pleinement les obligations qui lui incombent en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La meilleure voie à suivre pour apaiser les tensions dans la péninsule coréenne comme dans la région est celle du dialogue et des négociations. Nous invitons instamment la République populaire démocratique de Corée à s'engager dans cette voie au lieu de continuer à enfreindre les normes du droit international.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la Suède de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation française.

M. Riquet (France) : Monsieur le Président, la France s'associe naturellement à la déclaration qui a été prononcée il y a quelques minutes au nom de l'Union européenne. En tant que représentant de mon pays, je voudrais ajouter ceci. La France condamne dans les termes les plus forts les nouveaux tirs de missiles auxquels la République populaire démocratique de Corée a procédé le 26 août et ce matin. Ces nouvelles provocations, en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, constituent une menace inacceptable pour la sécurité nationale et internationale. La France appelle la République populaire démocratique de Corée à se conformer à ses obligations internationales et à procéder au démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses programmes nucléaire et balistique. La France continuera à travailler étroitement au Conseil de sécurité et avec ses partenaires en ce sens.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la France de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la Représentante du Pérou.

M^{me} Masana García (Pérou) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, ma déclaration sera brève, car elle ne comporte que quatre paragraphes.

Premièrement, je tiens à vous dire que nous pensons que vous accomplissez un merveilleux travail en tant que Président.

Deuxièmement, nous regrettons de devoir une fois de plus condamner la République populaire démocratique de Corée pour le lancement d'un missile balistique qui a, cette fois, survolé plusieurs villes japonaises. Cette situation est si inquiétante que le Conseil de sécurité se réunira aujourd'hui.

Troisièmement, en me rendant à la séance d'aujourd'hui, j'ai lu que le dirigeant de la République populaire démocratique de Corée serait devenu père pour la troisième fois. Je voudrais donc demander à nos collègues présents dans la salle de transmettre à M. Kim Jong-un ma profonde inquiétude quant au monde qu'il a l'intention de transmettre à son enfant. Je voudrais que cet enfant puisse voir le beau ciel bleu, apprécier la beauté des fleurs, écouter le chant des oiseaux, regarder le doux clapotis des vagues, entendre de belles

chansons et avoir l'occasion de se lier d'amitié avec son peuple et tous les peuples du monde. Veuillez dire à M. Kim Jong-un que je souhaite à son fils bonheur, prospérité et longue vie.

Enfin, je voudrais souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur de Cuba à la Conférence du désarmement et exprimer ma sympathie aux États-Unis pour les dégâts causés par l'ouragan Harvey.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante du Pérou de sa déclaration et des aimables paroles qu'elle a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la délégation néerlandaise.

M. Gabriëlse (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi également de souhaiter la bienvenue à notre nouveau collègue cubain et d'exprimer notre sympathie et nos condoléances aux victimes de l'ouragan Harvey.

Les Pays-Bas voudraient faire quelques remarques supplémentaires sur la République populaire démocratique de Corée à titre national, en complément de la déclaration de l'Union européenne.

Les Pays-Bas condamnent fermement les récents tirs de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée. Le tir d'aujourd'hui était déjà le deuxième en août et le troisième en l'espace d'un mois. Ces tirs et les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée constituent une menace sérieuse pour la paix et la stabilité dans la région et dans le monde et doivent cesser immédiatement.

Les Pays-Bas prient instamment la République populaire démocratique de Corée de cesser immédiatement ses provocations répétées et de renouer un vrai dialogue avec la communauté internationale. Dans cette optique, la communauté internationale a pour devoir de mettre pleinement en œuvre les sanctions qui ont été arrêtées par le Conseil de sécurité de l'ONU et qui ne seront efficaces que si tous les pays persévèrent ensemble dans leur mise en œuvre. À cet effet, les Pays-Bas continuent de travailler avec les Nations Unies et l'Union européenne et par leur intermédiaire pour faire en sorte que la communauté internationale agisse de manière unie et efficace.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant des Pays-Bas de sa déclaration et donne maintenant la parole à la délégation de la République populaire démocratique de Corée.

M. Han Tae-song (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser de demander à nouveau la parole. Étant donné que j'ai déjà expliqué quelle était la position de la République populaire démocratique de Corée sur la situation actuelle dans la péninsule coréenne, je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'en dire davantage à ce sujet. Je voudrais toutefois préciser une fois de plus ce qui suit : comme nous l'avons déclaré plus tôt cette année, la République populaire démocratique de Corée continuera de renforcer sa capacité de défense autour de la force nucléaire tant que les États-Unis maintiendront leurs menaces nucléaires et continueront de mener sans cesse des manœuvres militaires aux portes de notre pays. Les pressions et les actes de provocation de la part des États-Unis ne feront que justifier davantage les mesures prises par la République populaire démocratique de Corée pour renforcer ses capacités de légitime défense.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation turque.

M. Ağacıkoğlu (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la Turquie condamne les récents tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et au détriment d'une situation déjà tendue dans la région. Nous demandons une fois de plus à la République populaire démocratique de Corée de respecter les résolutions du Conseil de sécurité et de s'abstenir de tout acte de provocation susceptible d'entraîner une nouvelle escalade dans la région.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la Turquie de sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République de Corée.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, après avoir entendu la dernière déclaration du Représentant de la République populaire démocratique de Corée, je souhaite faire deux très brèves remarques.

Premièrement, le tir d'un missile balistique au-dessus du territoire d'un pays sans préavis ni consultation n'est pas un acte de légitime défense. Rien ne justifie un tel acte et nous en avons assez d'entendre toujours la même histoire. Par conséquent, la prochaine fois, nous vous prions instamment d'agir d'une manière plus raisonnable et plus logique.

Deuxièmement, les manœuvres militaires menées conjointement avec les États-Unis s'inscrivent dans la continuité de celles qui ont commencé juste après la fin de la guerre de Corée, qui a débuté en 1950 à la suite de l'invasion nord-coréenne. Nous réaffirmons qu'il s'agit de manœuvres de défense que nous continuons d'effectuer car nous ne sommes disposés ni à permettre ni à subir une autre invasion de la Corée du Nord.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation autrichienne.

M^{me} Hammer (Autriche) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à l'Ambassadeur de Cuba. Je voulais aussi souhaiter la bienvenue aux participants au programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement.

Je prends la parole pour dire que l'Autriche souscrit pleinement à la déclaration faite tout à l'heure par l'Union européenne. Permettez-moi d'ajouter, à titre national, que mon pays condamne avec la plus grande fermeté l'acte de provocation de la République populaire démocratique de Corée, celui d'envoyer un missile balistique au-dessus du territoire du Japon, de même que les actes de provocation et les violations persistantes du droit international. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à abandonner immédiatement toutes ses activités dans le domaine nucléaire et dans celui des missiles balistiques.

Comme l'a dit aujourd'hui Sebastian Kurz, notre Ministre des affaires étrangères, « les politiques de confrontation doivent être remplacées par un processus politique visant à apporter la paix et la stabilité dans la péninsule coréenne ».

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de l'Autriche de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation ukrainienne.

M. Klymenko (Ukraine) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que la délégation ukrainienne prend la parole, qu'il me soit permis de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de toutes les fonctions importantes qui vous incombent.

Ma délégation vous assure de sa coopération et de son appui indéfectibles dans vos efforts. D'emblée, je voudrais également vous remercier pour l'excellent travail accompli par la présidence.

(*L'orateur poursuit en anglais.*)

Monsieur le Président, je voudrais également me joindre aux nombreuses délégations présentes dans cette salle qui se sont déclarées préoccupées par les nouveaux essais réalisés par la République populaire démocratique de Corée. L'Ukraine condamne évidemment les projets agressifs de la République populaire démocratique de Corée. Ces actes irresponsables augmentent le risque de conflit militaire dans la région de l'Asie de l'Est et menacent la paix et la sécurité internationales. Nous demandons aux responsables de Pyongyang d'appliquer strictement les résolutions précédemment adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU et de s'abstenir de toutes activités dangereuses.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de l'Ukraine de sa déclaration et des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la délégation colombienne.

M. González (Colombie) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je regrette pour ce qui sera peut-être ma dernière prise de parole à Genève, de devoir me joindre à tous ceux qui demandent à la République populaire démocratique de Corée de reprendre le chemin du dialogue. Le Ministère colombien des affaires étrangères a condamné à de nombreuses reprises cette année les tirs de missiles répétés de la République populaire démocratique de Corée. Ce comportement va clairement à l'encontre des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU. La Colombie tient à réaffirmer que ces résolutions sont contraignantes. Nous déplorons l'attitude très inquiétante de la Corée du Nord et l'exhortons à cesser une fois pour toutes ces provocations, qui mettent en péril la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant de la Colombie de sa déclaration et lui souhaite plein succès dans ses futures activités professionnelles et personnelles.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole à la Fédération de Russie.

M^{me} Kuznetsova (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, ma délégation s'est souvent déclarée très préoccupée par les tirs de missiles et les essais nucléaires effectués par la République populaire démocratique de Corée. Dans un entretien accordé aujourd'hui à des journalistes, Sergey Ryabkov, Vice-Ministre russe des affaires étrangères, a parlé de notre inquiétude face à la tendance qu'il y avait à exploiter la situation dans la péninsule coréenne. À cet égard, nous demandons à toutes les parties de faire preuve de retenue et de s'abstenir de toute déclaration et de tout acte qui pourrait exacerber les tensions.

Je voudrais en outre dire que la délégation russe s'est toujours portée coauteur de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies relative à l'interdiction de mettre au point et de fabriquer de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive, et qu'elle a l'intention de continuer à appuyer son adoption.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation russe de sa déclaration.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Je donne la parole à la République populaire démocratique de Corée.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, il est très surprenant que certains des pays représentés dans cette salle ne voient dans les mesures de légitime défense prises par la République populaire démocratique de Corée qu'une menace à la sécurité régionale, alors qu'ils passent délibérément sous silence les manœuvres militaires et le comportement provocateur des États-Unis, qui sont le principal facteur de déstabilisation à l'origine des tensions dans la péninsule coréenne. Ces pays, y compris le Royaume-Uni, devraient expliquer pourquoi ils envoient des troupes participer aux manœuvres qui ont lieu en ce moment. Je conseillerais à la Corée du Sud de rouvrir ses livres d'histoire pour comprendre qui a vraiment déclenché la guerre dans la péninsule coréenne en 1950. Nous disposons d'informations détaillées permettant de prouver qui a vraiment provoqué cette guerre.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée de sa déclaration. Est-ce qu'une autre délégation souhaite prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas.

Je voudrais dire que, ce matin, lorsque nous avons adopté le projet de rapport du groupe de travail sur la voie à suivre, les formalités procédurales m'ont empêché de reconnaître explicitement, comme je l'avais prévu, les efforts que l'Ambassadeur Lynn avait déployés pendant tant de mois. Au cours de cette période, il n'a pas seulement fait preuve d'un sens aigu des responsabilités en relevant le défi de faire avancer la Conférence du désarmement vers l'adoption d'un programme de travail ; il nous a aussi donné une leçon de professionnalisme en nous montrant ce que signifie être un diplomate professionnel, et j'insiste fortement et avec reconnaissance sur ce mot, Monsieur l'Ambassadeur Lynn.

Comme je l'ai indiqué précédemment, j'ai l'intention de poursuivre nos travaux sur le projet de rapport de la Conférence du désarmement en séance plénière informelle. Le secrétariat aura besoin de quelques minutes pour prendre les dispositions techniques nécessaires pour nous permettre de poursuivre dans un cadre informel.

Nos travaux sont donc terminés pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra demain, mercredi 30 août 2017, à 15 heures.

La séance est levée à 11 h 40.